



**Extrait des comptes-rendus
du conseil municipal
du 5 février et 5 mars 2018**

AMENAGEMENT DES ENTREES DE BOURG

Mr le Maire présente aux conseillers le plan de financement prévisionnel de la tranche FERME de l'aménagement des entrées de bourg, qui concerne les « Rues de la Vallée et des Ecoublères » et les différentes subventions envisageables :

DEPENSES	En € HT	RECETTES	En €
Travaux		Subventions	
Rue de la vallée	178 360,33 €	DETR 2018	134 750,00 €
Rue des Ecoublères	182 110,50 €	(dont bonification ZRR)	
Etude diagnostic	13 399,92 €	Fonds Régional de Dév. Des Communes (FRDC)	49 295,92 €
Relevé Topo	1 064,89 €	Fonds de concours (Com Com ChâteaubriantDerval)	30 000,00 €
Maitrise d'œuvre	18 023,54 €	Produits Amendes de Police	15 750,00 €
		TOTAL	229 795,92 €
		Autofinancement	163 163,26 €
TOTAL	392 959,18 €	TOTAL	392 959,18 €

Les élus prennent connaissance de cette première tranche en sachant qu'il convient d'attendre les budgets 2018 et les accords des subventions (vers Juin 2018) des différents services concernés pour ainsi mieux visualiser le coût réel de ce chantier, et ainsi voir les possibilités financières de la commune (autofinancement).

Après discussion, le conseil **approuve le projet et son coût prévisionnel**. L'aménagement « rue de Rolieu » reste une tranche conditionnelle.

Comme évoqué à la réunion du 5 février 2018, un nettoyage réseau et passage caméra pour les eaux pluviales des trois rues est nécessaire et, c'est l'entreprise SUEZ qui avait été retenue.

Les travaux ont été réalisés dans la « rue des Ecoublères » et s'élève à 6 048 € TTC. Il en ressort que sur le curage, 4 tonnes de déchets inertes ont été extrait sur les 460 ml hydrocurés, soit 1 tonne / 100 ml, ce qui est anormal. Cela a permis de mettre en évidence que des canalisations sont cassées (environ 170 mètres) et doivent être remplacées. Coûts estimés à 7000 € HT.

Mr le maire présente au conseil le chiffrage pour « Rue de la Vallée » qui est de 7 080 € TTC. Proposition validée par le conseil.

SUBVENTIONS 2018

En application des décrets sur l'emploi des Collectivités Locales, il avait été demandé aux associations désireuses de recevoir une subvention pour l'année, de fournir à l'autorité mandante une copie certifiée conforme de leurs budgets et comptes de l'exercice écoulé, ainsi que les différents justificatifs et documents faisant apparaître les résultats de leur exercice.

Compte tenu de la baisse des dotations versées à la commune pour 2018 et les exercices à venir, une augmentation des subventions est difficilement envisageable.

Après en avoir délibéré, le conseil vote les subventions suivantes :

Associations locales	Subvention attribuée en 2018
UNC -AFN	200,00 €
ACVV	150,00 €
Chasse - La Vouvantaise	150,00 €
Comité du souvenir	150,00 €
Gym et Cadence	150,00 €
Amicale « Sapeur Pompiers »	105,00 € + 150,00 € assurance
Moto club « Les Brocs »	150,00 €
Les Volants Vouvantais	150,00 €
CAVUSG	750,00 €
Amicale Laïque	400,00 €
OGEC - Contrat d'association	530 € / enfant de la commune
OGEC - Participation ASEM	3 000,00 €
Associations extérieures	
A.D.T.44	150,00 €
ADAR	150,00 €
Animation Sportive	579,60 €
Office Intercommunal des Sports	462,50 €
AMF	244,84 €
Conseil Départemental - FSL	70,00 €
CAUE	48,00 €
Les Restos du Cœur	100,00 €
ADAPEI	100,00 €
Association Maintien à Domicile	58,08 €

PERSONNEL COMMUNAL

Une ATSEM de l'école publique est en arrêt maladie depuis le 8 janvier 2018, elle est remplacée par Madame LABRUNE.

LOCATIONS

Le Maire informe le conseil que les locataires des logements situés :

- au « 4 rue des Rochettes », nous a envoyé son préavis de départ. Le conseil prend acte de son courrier reçu en mairie le 24 janvier 2018 pour un départ au 24 avril 2018.
- au « 39 rue de la libération », nous a envoyé son préavis de départ. Le conseil prend acte de son courrier reçu en mairie le 19 février pour un départ au 23 mars 2018.

MATERIELS SERVICE TECHNIQUE

Suite aux besoins identifiés par les employés communaux, il a été décidé d'acheter les matériels suivants :

- Sécateur électrique + batteries 740 € TTC MOSSET
- Taille haie électrique perche + batteries 1 360 € TTC MOSSET
- Balai latéral (matériel désherbage) 108 € TTC AGREOM
- Cagoule soudeur Solar + cisaille à haies lame droite 235,88 € TTC

ECOLE PUBLIQUE « LES ROCHETTES »

Courriers de l'Académie de Nantes :

- en date du 6 février 2018 : Acceptation de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire sur 8 demi-journées pour les écoles de la commune pour la rentrée de septembre 2018, et invitant la commune à se rapprocher des différents intervenants (transport scolaire...) afin d'opérer les ajustements nécessaires à la bonne organisation de l'accueil des élèves
- en date du 22 février 2018 : dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire, décision après la CDEN du 22 février 2018 pour l'Ecole primaire du Petit Auverné, il a été décidé de l'ouverture d'une classe en maternelle et de la fermeture de classe en élémentaire. Par conséquent à la rentrée de septembre, le site de l'école publique des Rochettes aura deux classes et accueillera les enfants de maternelles uniquement (de la PPS à la GS). Décision imposée à la commune et aux institutrices, sans discussion au préalable.

Rencontre du 19 février 2018 avec les institutrices :

Pauline HALLET, Adjointe aux affaires scolaires, et Damien FOURRIER, conseiller municipal ont été reçu le lundi 19 février par Mme Mélanie PRIOU, enseignante à l'école publique « Les Rochettes » depuis la rentrée de septembre 2017.

Les points abordés sont les suivants :

- Qualité de l'air de l'école :
Des tests ont été effectués concernant la qualité du CO2 dans les deux classes et ont été remis au secrétariat de la mairie. Résultats satisfaisants. Le conseil accepte la pose d'une VMC dans les classes pour améliorer ainsi la qualité de l'air (à voir avec les agents communaux) et demande que les classes soient aérées régulièrement (pendant les récréations, pause du midi...). C'est une obligation dans les collectivités et par conséquent dans les écoles. A voir avec les Institutrices de quelle manière cela peut être intégré et mis en place dans leur planning.
- Matériel de sport : demande si le matériel de motricité peut être stocké à la salle des sports, pour ainsi éviter de le déplacer à chaque fois. Un coffre de rangement a été acheté.
- Bancs à fixer : acceptation par le conseil de faire fixer au sol les bancs par les agents communaux pour des questions de sécurité et permettre leur utilisation par les enfants.
- Sonnette et de connexion internet : problèmes solutionnés par les agents avant les vacances scolaires.

INFORMATIONS

- Le Maire informe le conseil que Monsieur François-Julien HAUBOIS a envoyé sa démission en date du 8 décembre 2017.
- Lors des vœux du maire, les Vouvantais ont pu constater l'état inhabituel du parquet suite à l'application d'un produit inadapté. Pour réhabiliter partiellement le parquet, en urgence un ponçage et un lustrage furent nécessaires pour un montant de 450€. Pour finaliser la remise en état (décapage et application d'une huile), un devis de 744€ de l'entreprise AGYPRO a été validé.
- Le conseil municipal accepte l'acquisition de 10 tables auprès du fournisseur VEDIF pour permettre le remplacement des tables abimées et devenues vétustes à la salle du foyer rural pour un montant de 665,76 € TTC.
- Travaux maintenance Eglise : Mr Le maire fait part aux conseillers de l'intervention de l'entreprise Art Camp le 22 février comme chaque année. Il en ressort que le plancher neuf était couvert de fientes sur la partie voute – accès escalier sacristie malgré tous les grillages et obturations déjà installés dans le clocher (32 sacs de déchets retirés). Suite à cela, l'accès est donc interdit sauf pour les personnes autorisées par la mairie, pour ainsi préserver la chambre des cloches, les voutes et aussi pour des questions de sécurité.

RAP

« Avec le Printemps, les activités reflowerissent au RAP !

→ **2 mai : Cuisiner sur un air de vacances** à la salle des associations du Grand Auverné (4, Grande rue)

Le RAP propose aux enfants de 7 à 11 ans une journée de cuisine de 10h à 16h30. Au programme :

- Préparation du repas, dressage de la table et partage du déjeuner ;
- Création d'un rond de serviette personnalisé ;
- Dégustation du goûter.

Inscription obligatoire auprès du RAP avant le 25 avril. Tarif : adhésion + 8€50 par enfant (repas compris).

→ **4 mai : Journée enfant dans le vignoble nantais** à Gorges et au Pallet

Dans la matinée, les enfants de 7 à 13 ans pourront visiter le moulin à Papier du Liveau et participer à un atelier de fabrication de papier à la main et à un atelier d'imprimerie.

L'après-midi, la visite se poursuivra au musée du vignoble où chaque enfant pourra planter et repartir avec son propre cep.

Inscription obligatoire auprès du RAP avant le 20 avril.

Infos pratiques : Départ en car du Petit Auverné à 8h30 et retour vers 17h. Prévoir pique-nique et chaussures fermées. Tarif : Adhésion.

→ **1^{er} juin : Soirée pique-nique et Cinéma** à la salle Gabillard du Petit Auverné (rue du Stade)

Venez nous rejoindre dès 18h pour un pique-nique partagé. Chaque famille apporte un plat salé ou sucré et sa boisson.

Ce moment convivial sera suivi de la projection du film « La Vache » de Mohamed Hamidi qui retrace l'épopée de Fatah, petit paysan Algérien qui rêve d'emmener sa vache à Paris, au salon de l'agriculture, ... Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.

Ouvert à tous (adhérents ou non).

Relais Accueil Proximité - Manoir de la Renaudière 7, Rue Sophie Trébuchet 44670 Petit Auverné - Tel : 02.40.55.59.32 - courriel : rap.relais-accueil-proximite@orange.fr »

EXTRAIT DU BUDGET COMMUNE 2017

INVESTISSEMENT

Dépenses

242 962 €

Remboursement emprunts et dettes assimilés

56 468 €

Immobilisations incorporelles (Frais d'étude, licence...)

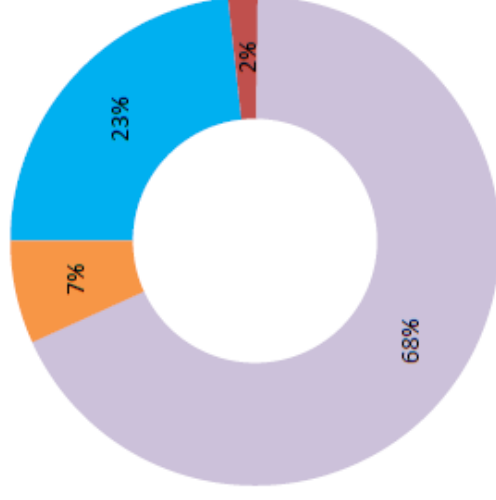
4 709 €

Immobilisations corporelles (Voirie, achat matériel, cimetière, voirie, éclairage public, extincteurs...)

165 285 €

Virement au budget "Lotissement"

16 500 €



Recettes

501 390 €

Apports, dotations et réserves

132 654 €

Amortissements et vente bâtiment gendarmerie

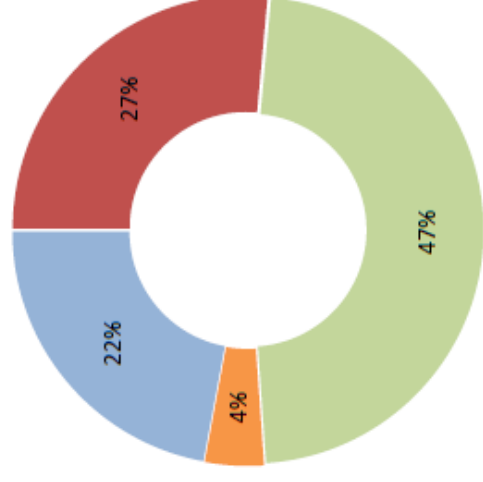
237 827 €

Subventions d'investissement

20 269 €

Remboursement d'emprunt et dettes

110 640 €



EXTRAIT DU BUDGET COMMUNE 2017

FONCTIONNEMENT

Dépenses

625 436 €

Energies, télécommunications, fournitures scolaires et administratives, assurances, taxes foncières, contribution service urbanisme communauté de communes...

83 499 €

Entretien de la commune (Voirie, bâtiments, terrain de foot, espace vert et maintenance)

125 587 €

Charges financières (Intérêts des emprunts...)

11 106 €

Dotations aux amortissements (opération d'ordre...)

4 770 €

Salaires, Indemnités, charges sociales, médecine du travail (agents, élus, receveur)

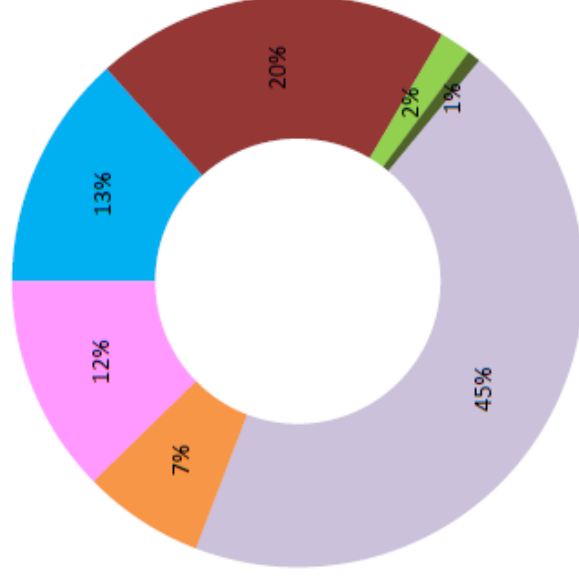
280 507 €

Subventions et contributions (SDIS, Syndicats, Intercos, associations locales...)

42 995 €

Ecoles, restauration scolaire, accueil périscolaire

76 972 €



Recettes

776 678 €

Remboursement sur rémunération du personnel (Arrêt de travail, Contrat aidé...)

19 972 €

Produits des services du domaine et vente diverse

57 407 €

Impôts et Taxes

334 593 €

Dotations et participations

302 697 €

Locations immeubles et terres

46 448 €

Produits exceptionnels (Remboursements sinistres...)

15 561 €

